

Pourquoi participer ?

La lutte contre la criminalité financière et organisée est devenue un sujet majeur pour les acteurs de l'Industrie Financière !

Le poids que représentent les obligations de conformité avec les lois, directives, réglementations nationales et internationales (parfois en contradiction) peut être interprété en termes de coût : coût de la veille réglementaire, coût de l'organisation à mettre en place (pour se mettre en conformité, pour former, pour contrôler), coût lié aux sanctions...

Mais ces obligations de conformité peuvent également être perçues comme étant une source d'opportunité pour l'entreprise : choix stratégiques, remise en cause organisationnelle (revue des processus...), élévation du niveau de culture de la compliance, avantage concurrentiels durables, image auprès du public...

Durant ces 2 jours, à travers une alternance d'exposés et de débats sur des thèmes définis en étroite collaboration avec les intervenants, Arrow Institute vous propose d'aborder les thèmes suivants :

- Les dernières évolutions réglementaires relatives aux procédures LAB des établissements financiers
- Le point de vue et recommandations des autorités de régulation
- L'évolution des dispositifs de lutte contre la criminalité financière
- Les problématiques liées aux procédures de KYC
- La lutte contre la corruption : des textes à la mise en œuvre
- Sphère judiciaire et coopération avec les professionnels de la finance
- Les obligations de vigilance (et de déclaration) à l'égard de la clientèle

L'objectif de ce séminaire est de cristalliser les avancées sur les méthodes, outils et organisation de lutte contre la criminalité financière et organisée sous forme de retours d'expérience sur des cas concrets dans l'Industrie Financière.

Public concerné

Au sein de l'ensemble des métiers de l'industrie financière (Banque de détail, BFI, Asset Management, Banque Privée, Services aux Investisseurs, Assurance...) :

- Directions Générales
- Responsables de la lutte anti-blanchiment
- Responsables de la sécurité financière
- Responsables de la conformité
- RCCI
- Responsables de l'inspection générale / audit / contrôles permanents
- Responsables juridiques
- Responsables commerciaux
- DSI

Autre public

- Experts comptables, Consultants, Avocats...

Méthode de travail

- Documentation remise à chaque participant au début de la formation
- Présentations définies en étroite collaboration avec les intervenants pour répondre aux attentes les plus exigeantes
- Alternance d'exposés et de débats garantissant une véritable interactivité
- Des pauses permettent des contacts privilégiés avec les intervenants

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les évolutions réglementaires en matière de LAB, de lutte contre le FT, la fraude fiscale, la corruption...
- En comprendre les impacts en termes d'organisation
- Appréhender l'importance croissante de la lutte contre la cybercriminalité
- Connaître les derniers dispositifs de lutte contre la criminalité financière
- Maîtriser les problématiques liées aux procédures de KYC
- Mettre en œuvre une coopération efficace avec la sphère judiciaire

A propos d'Arrow Institute

Arrow Institute est le pôle formation, événementiel et publication d'Arrow Group. L'approche 360° d'Arrow Group permet de nous positionner comme un acteur majeur appréhendant toutes les facettes de l'industrie financière.

Partageant l'actualité des Banques, Compagnies d'Assurance, Sociétés de Gestion d'Actifs et autres Institutions Financières depuis maintenant 7 ans, nous les accompagnons dans leur développement global et celui de leurs équipes. Nos conférences, séminaires et ateliers offrent un espace unique pour développer de nouvelles compétences, partager des connaissances et débattre sur des problématiques d'actualité.

Chaque événement organisé par Arrow Institute apporte une analyse objective et impartiale sur chaque sujet traité, autre raison essentielle pour laquelle les cadres dirigeants et managers participent à nos événements.

Numéro de déclaration d'activité
11 92 19327 92

Eligible
au DIF

Imp. Groupe GT • 01 34 52 18 88



LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ FINANCIÈRE ET ORGANISÉE DANS LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

COMMENT RELEVÉ LES NOUVEAUX DÉFIS ?

- Dernières évolutions réglementaires
- Géopolitique de la criminalité financière - Risques émergents
- Point de vue et recommandations des autorités de régulation
- Renseignement économique et financier au service de la lutte contre la fraude
- Lutte contre la corruption : des textes à la mise en œuvre
- Problématiques liées aux procédures de KYC
- Risques face aux menaces de sanction de l'OFAC
- Aspect disciplinaire et pénal : l'exemple de la fraude fiscale
- Cybercriminalité

Florent Bonnard
ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel)

Bruno Nicoulaud
Délégation Nationale à la Lutte
contre la Fraude

Luigi La Marca
European Investment Bank

André Jacquemet
Grasco
Université de Strasbourg

Didier Duval
Groupe Crédit Agricole

Rony Garnette
Rogam Consulting

Véronique Haccoun
Ernst & Young et associés

Thierry Villié
Société Générale

Christophe Jacomin
Lefevre Pelletier & Associés

Guillaume Bègue
Association Luxembourgeoise
des Compliance Officers

Myriam Quémener
Magistrate - Spécialiste de la lutte
contre la cybercriminalité pour le
Conseil de l'Europe

Jeudi 23 et vendredi 24 mai 2013
Paris - Hôtel Lutétia

JEUDI 23 MAI 2013

08:30 Accueil des participants

09:00 Les attentes du superviseur en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

> Point sur l'actualité (4e directive, nouveaux questionnaires LCB-FT, travaux de la commission consultative LCB-FT)

> Bilan du contrôle

> Présentation des dernières décisions de sanctions

Florent Bonnard, Direction des affaires juridiques - Service du droit de la lutte anti-blanchiment et du contrôle interne • **Autorité de Contrôle Prudentiel**

10:00 Quels risques pour les groupes financiers européens face aux menaces de sanction de l'OFAC (Office of Foreign Assets Control)?

Quelles attitudes/réponse y apporter ?

Véronique Haccoun, Executive Director - Fraud Investigations & Dispute Services • **Ernst & Young et Associés**

11:00 Pause-café

11:30 Les derniers développements relatifs à la connaissance du client

> Les dernières évolutions sur le KYC : lignes directrices et bénéficiaires effectifs

> Le rôle de la surveillance permanente dans le KYC

> L'élargissement du KYC à FATCA et à la responsabilité sociale et environnementale

Thierry Villié, Responsable KYC • **Société Générale**

12:30 Déjeuner

14:00 La coopération internationale dans la lutte à la corruption: le cas des banques multilatérales de développement

> Le cadre juridique spécifique de la lutte à la fraude et la corruption

> La prise en compte des règles internationales

> Les mesures de prévention

> Les mesures d'harmonisation et coopération

> Les règles en matière d'exclusion (debarment) et la reconnaissance mutuelles des décisions

> L'impact sur les législations nationales

Luigi La Marca, Policy Adviser - Inspectorate General • **European Investment Bank**

15:00 Quel déploiement et pilotage du projet prévention du risque de corruption (méthode, outils, organisation) au sein d'un établissement financier ?

Didier Duval, Responsable sécurité financière et prévention de la fraude • **Groupe Crédit Agricole**

16:00 Pause-café

16:30 Zoom sur quelques techniques de fraudes et moyen de s'en préserver

> Quels dispositifs mettre en place ?

> Quelles sont les points de vigilances ?

Rony Garnette, Consultant ancien Directeur de la conformité et du contrôle interne • **Rogam Consulting**

17:30 Fin du premier jour

VENDREDI 24 MAI 2013

08:30 Accueil des participants

09:00 Géopolitique de la criminalité financière - Risques émergents vs contraintes réglementaires

> Tendances, nouveaux secteurs criminogènes, risques pays

> Quid des rapports internationaux (GAFI, FIU,...) ?

> L'apport des dispositions de la 4ème directive UE

Guillaume Bègue, Administrateur de l'ALCO (Association Luxembourgeoise des Compliance Officers) Membre du Centre de **Recherche Sorbonne Finance (Paris - 1 Panthéon-Sorbonne)**

10:00 Le renseignement économique et financier au service de la lutte contre la fraude

> Définition et portée du renseignement économique et financier

> Le rôle de la cellule Tracfin dans la lutte contre la fraude

> Déclaration de soupçon et typologies de fraudes

Bruno Nicoulaud, Chargé de mission • **Délégation Nationale à la Lutte contre la Fraude (DNLF) • Affaires institutionnelles, PNLF, Veille stratégique**

11:00 Pause-café

11:30 Cybercriminalité et criminalité financière

Myriam Quémener, Magistrate, Procureur adjoint au tribunal de Créteil • **Spécialiste dans le domaine du droit de l'internet et de la lutte contre la cybercriminalité pour le Conseil de l'Europe**

12:30 Déjeuner

14:00 Aspect disciplinaire et pénal : l'exemple de la fraude fiscale Le contrôle interne dans ce domaine

Christophe Jacomin, Avocat à la Cour • **Lefevre Pelletier & Associés**

15:00 La prise en compte de la lutte contre la corruption : protéger l'entreprise et ses dirigeants (pouvoir prouver sa bonne foi)

> Corruption et délits connexes

> Mille-feuille légal et réglementaire

> Qui détient l'information détient le risque (pénal)

> Corruption et blanchiment des capitaux : un lien étroit

> Les défis d'une direction juridique

André Jacquemet, Membre du Grasco (Groupe de Recherches Actions Sur la Criminalité Organisée) - Enseignant • **Université de Strasbourg • Associé du cabinet BPA**

16:00 fin du séminaire

Pour plus d'informations, contactez-nous :
Tél. : +33 (0)1 44 94 92 50 - E-mail : institute@arrow-group.eu